



VO	CATION 2 Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine		Objectifs opérationnel
2.1) VAL	DRISER LES JOYAUX DE LA BIODIVERSITE ET DU PAYSAGE		
Préserver	et valoriser les caractéristiques des joyaux de la biodiversité et du paysage		
### ###	Paysage patrimonial des Côtes de Meuse et de Toul et de la Petite Woëvre		2.1.1 , 2.2.1, 2.3.1 et 2.3.2
	Sites Natura 2000		2.1.1 , 2.2.1, 2.3.1 et 2.3.2
	Zones RAMSAR		2.1.1 , 1.1.2, 2.3.1 et 2.3.2
2.2) PAR	FICIPER A L'AMENAGEMENT REGIONAL EN VALORISANT ET EN PRESERVANT NOS PAYSAGES ET NOS PATRIMOINES		
	n compte les besoins et les enjeux du territoire à l'échelle des documents de planification, des projets et dures d'aménagement et de gestion de l'espace en intégrant les principes suivants	Encart 5	
•	Préserver les éléments majeurs des villages et des sites patrimoniaux		2.2.1 et 2.2.3
=	Préserver des « coupures vertes » pour limiter l'étalement urbain entre les agglomérations et à l'entrée des vallons des Côtes de Meuse et de Toul		2.2.1 et 2.2.3
•	Prendre en compte la qualité des paysages perçus à partir des points de vue identifiés		2.2.1 et 2.2.3
	Préserver la qualité environnementale et paysagère du versant du front des Côtes de Meuse et de Toul		2.2.1 et 2.2.3
Avoir une	vigilance particulière dans les zones à sensibilité foncière et les villages patrimoniaux	Encart 6	
	Zones à sensibilité foncière		2.2.1
•	Introduire ou consolider un/le volet patrimonial lors de la mise en place ou la révision des documents d'urbanisme des villages patrimoniaux		2.2.1 et 2.2.3
•	Préserver les structures naturelles et bâties liées à l'eau au cœur des villages		2.2.1 et 2.2.3
2.3) CON	STITUER UN TERRITOIRE D'ACCUEIL INTEGRE A CELUI DE LA GRANDE REGION		
Développ	er une offre de tourisme durable en s'appuyant sur les politiques d'économie touristique existante et en les faisant connaître		
\triangle	S'appuyer sur les équipements touristiques structurants tels que Madine, Chambley, Lachaussée, le Lindre		2.3.1
Organiser	et valoriser la découverte des patrimoines par les circulations douces :		
=	Les véloroutes /voies vertes existantes		2.3.1 , 2.3.2 et 3.2.1
===	Les véloroutes /voies vertes en projet		2.3.1 , 2.3.2 et 3.2.1
_	Les canaux		2.3.1 , 2.3.2 et 3.2.1
_	Les sentiers pédestres (GR)		2.3.1 , 2.3.2 et 3.2.1
Renforce	l'aménagement durable et la structuration touristique du territoire		
1	Elaborer avec les partenaires un schéma des grands itinéraires européens de circulation douce au niveau de la Grande Région		2.3.2 , 2.3.1 et 3.2.1

V	OCATION 3 : Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations	Objectifs opérationne
3.1) FAIR	RE EMERGER ET SOUTENIR LES INITIATIVES ECONOMIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE	
Maintenir	les commerces de proximité et les services dans les villages et les bourgs-relais	
• E	Bourg-relais	3.1.2
3.2) ACC	OMPAGNER L'EVOLUTION DES MODES DE VIE	
Développe	er de nouvelles formes de mobilité autour des/du :	
<u> </u>	Gares TER	3.2.1
<u> </u>	Projet de gare LGV de Vandières	3.2.1
N I	Nœuds intermodaux	3.2.1
	The state of the s	3.2.1





















